

MAÎTRISER LE PROCESSUS ÉLECTORAL DES IRP (Élus CSE)

PROGRAMME

A- LANCER LE PROCESSUS ELECTORAL

- o La détermination du cadre de l'élection (UES, entreprise, établissement)
- o L'initiative du processus électoral :
 - o pour une première élection
 - o pour un renouvellement
- o Les délais du calendrier électoral
- o La détermination de l'effectif pour le nombre de mandats
- o L'impact de la représentativité syndicale sur les élections
- o La détermination des salariés votants et l'établissement des listes électorales
- o Cas pratique : calculer un effectif, identifier les possibilités d'IRP selon la structure de l'entreprise

B- MAITRISER L'ORGANISATION DES ELECTIONS

- o La préparation des élections : identifier les enjeux et impacts des modalités d'organisation
- o L'invitation des organisations syndicales à négocier le protocole d'accord
- o Les points clés du protocole, la négociation du contenu, la rédaction
- o L'application de l'accord ou les conséquences de l'absence d'accord
- o La détermination du nombre de collèges électoraux
- o La répartition des sièges entre les collèges
- o La mise en place de sièges réservés
- o Les modalités de désignation des candidats
- o Les conditions d'organisation du vote
- o Le recours au vote par correspondance et la mise en place du vote électronique
- o Les modalités de propagande électorale
- o Atelier : Préparer l'ensemble des éléments pour la négociation du protocole d'accord préélectoral

C- S'ASSURER DU BON DEROULEMENT DES ELECTIONS

- o Le déroulement du scrutin et son contrôle
- o Le calcul des résultats
- o L'attribution des sièges et la désignation des élus
- o L'attribution des sièges réservés
- o La proclamation des résultats et la rédaction du procès-verbal
- o La prise de fonction des nouveaux élus
- o La gestion des incidents en cours de mandat : suspension de mandats, pertes de mandats, remplacement des représentants
- o L'organisation d'élections partielles
- o Exercices pratiques : simulation de dépouillement, d'attribution des sièges et/ou de rédaction du procès-verbal

En option : ces thèmes seront abordés en fonction de la demande des participants

D- ORGANISER LA MISE EN PLACE DU CSE

- o La mise en place de sièges réservés
- o Les modalités de désignation des candidats
- o Les conditions d'organisation du vote
- o Le recours au vote par correspondance et la mise en place du vote électronique
- o Les modalités de propagande électorale
- o Atelier : Préparer l'ensemble des éléments pour la négociation du protocole d'accord préélectoral
- o La convocation de la délégation du personnel
- o Les modalités d'organisation des élections
- o Le déroulement de la désignation et son contrôle

E- GERER LES CAS DE CONTENTIEUX ELECTORAL

- o La capacité pour agir
- o Les délais pour agir

Réf. EDS008

Public

Personne en charge des élections des IRP

Pré-requis

Aucun

Résultats attendus

Maîtriser la procédure du processus électoral

Objectifs pédagogiques

Etre capable de :

- Lancer le processus électoral
- Organiser les élections
- S'assurer du bon déroulement des élections

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges

Adaptation des contenus et de la pédagogie.

Remise support de cours – conseils personnalisés

Durée

2 jours soit 14 heures

Nature de la sanction

Attestation de fin de formation

Calendrier 2019

AGEN :

- 22-28 mai

Tarif

600 € HT

Intervenant

Éric LANDUYT

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50

MARMANDE – 05.53.84.82.82